

Pourquoi s'inscrire à un programme de développement professionnel continu (DPC) ?

Le DPC est un impératif professionnel que tous les professionnels de santé (médecins, pharmaciens, personnels paramédicaux) doivent satisfaire en validant, au moins une fois par an, un programme de DPC.

Pourquoi s'inscrire au DPC « Le lupus érythémateux systémique en 2014 »?

Ce programme est proposé et organisé par l'ODPCI (Organisme de DPC spécialisé en Immunologie), au plus près des attentes des immunologistes en charge des patients lupiques.

Justificatif du programme : À côté des présentations classiques du lupus érythémateux systémique, il existe des formes dont la présentation reste d'interprétation délicate, tant au plan clinique qu'au niveau du profil des auto-anticorps. La multiplication des cibles antigéniques potentielles et des outils disponibles pour les rechercher a abouti à une complexification de l'interprétation des bilans, mais aussi à l'interrogation sur l'intérêt à leur accorder, tant à la phase diagnostique que pour le suivi des patients traités.

Objectifs : À partir d'un questionnaire-bilan initial et au travers de communications d'ordre clinique et biologique de confrères spécialistes, l'objectif de ce programme est de vous apporter tous les éléments nécessaires pour une prise en charge immunologique optimale de ces patients : intérêt de l'immunofluorescence indirecte en 2014 et de la démarche d'automatisation de lecture des lames ; signification biologique des différents auto-anticorps et critique des méthodes qui les révèlent ; conduite à tenir face à des résultats discordants et conclusions à dégager ; éléments critiques de choix des trousseaux ; bilan biologique à proposer en suivi d'une biothérapie. Ces différents thèmes seront abordés au cours de la séance cognitive. Une large part sera faite aux échanges d'expériences lors de cette séance.

Personnes concernées : Médecins cliniciens, biologistes (médecins ou pharmaciens)

Méthodologie du programme : En adéquation avec la méthodologie de la Haute Autorité de Santé (HAS), ce programme comprend 3 étapes :

- 1ère étape : analyse des pratiques professionnelles sur site internet
- 2ème étape : séance cognitive
- 3ème étape : bilan à distance (site internet), destiné à évaluer les améliorations apportées à votre pratique quotidienne

Comment s'inscrire au DPC « Le lupus érythémateux systémique en 2014 » ?

Les modalités du programme de DPC « Le lupus érythémateux systémique en 2014 » (n°50981400002) sont détaillées sur le site

<http://www.specialitesmedicales.org/fsm/665/programme/58/le-lupus-erythemateux-systemique-en-2014.html>

1 – S'inscrire auprès de Corinne Fouasson : tel : 02.47.47.82.29 ; mail : c.fouasson@chu-tours.fr

2 – Pour les praticiens hospitalo-universitaires ou hospitaliers, faire remplir et retourner la fiche ci-dessous par la direction des affaires médicales de l'établissement de santé concerné.



Demande d'accord préalable

La Direction des Affaires Médicales de

donne son accord à l'inscription du Dr

N° RPPS :

au programme

Intitulé du programme : DPC « Le lupus érythémateux systémique en 2014 »

Date et Lieu : Mardi 4 novembre 2014 de 14h45 à 17h45 – Palais des Congrès, Lille

Numéro de programme choisi DPC : 50981400002

de l'Organisme de Développement Professionnel Continu de spécialité Immunologie (ODPCI).

N° Enregistrement de l'Organisme : 5098

N° Siret : 797526886 00016

Adresse postale de l'organisme : ODPCI - CHU de Tours - Service Néphrologie - 2bd Tonnelle -
37000 TOURS

Elle s'engage à honorer la facture de **170 euros** établie par l'ODPCI au terme de la validation de cette démarche annuelle de DPC répondant aux exigences légales de formation cognitive et d'analyse des pratiques professionnelles de la spécialité.

Nom de la personne en charge du dossier Formation Continue dans l'Etablissement :

.....

Adresse mail de la personne en charge du dossier Formation Continue dans l'Etablissement :

.....

Le/...../.....

Signature :

N.B. : les frais de réalisation ne comprennent pas, les frais de déplacements, d'hébergement et de restauration.